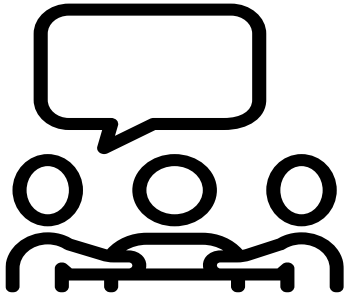


Réaménagement du quartier Metz Strasbourg



*Pour un quartier apaisé, dynamique, et
où le piéton retrouve sa place*

Cahier de préconisations citoyennes

**Bilan de la concertation volontaire du 9 mai au 5
juillet 2023**



Sommaire



1. Le projet de réaménagement
2. Des enjeux, un cadre, un projet
3. La démarche de concertation
4. La méthode d'analyse
5. Synthèse de la concertation et réponses apportées
6. Conclusion



Un cœur de quartier historique

Le quartier Metz-Strasbourg est un **quartier historique de Grenoble**.

Marqué par la présence de l'Église Saint-Joseph, mentionnée dès 1692, le quartier se développe à l'extérieur des remparts de Grenoble au 18^{ème} siècle avant d'être incorporé dans le bourg au 19^{ème} et de se transformer à la chute des remparts au 20^{ème}.

Le quartier se structure autour de la **rue de Strasbourg** qui s'ouvre en son milieu sur la **place de Metz** et le **parvis de l'église**.

Des constats sur les espaces publics

Un quartier marqué par plusieurs contraintes

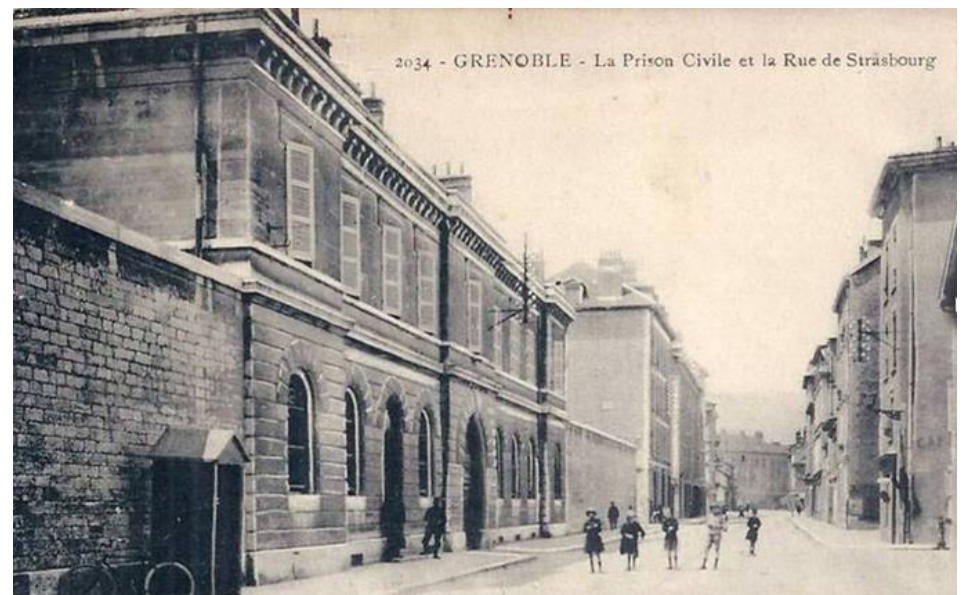
Pour la Place de Metz

Plusieurs constats ont été établis depuis de nombreuses années en ce qui concerne l'état du quartier Metz Strasbourg :

- Un **revêtement** très dégradé sur le secteur
- La place de Metz est très **minérale**, marqué par l'omniprésence de la voiture;
- Le **vaste parvis de l'église** dissocié de la place et son patrimoine bien que remarquable et emblématique n'est pas mis en valeur;
- Un **espace encombré** laissant peu de place aux piétons

Pour la rue de Strasbourg

- La rue de Strasbourg est marquée par un fort **transit**¹ pour quitter le centre-ville, vers le Grésivaudan principalement, a été identifié et nuit à la qualité et à l'apaisement du quartier;



1. des automobiles ne s'arrêtant pas sur la rue ou la place, ne faisant que passer

Les objectifs du projet



Redonner à la place de Metz un vrai rôle de place piétonne de cœur de ville :



Conforter la dynamique commerciale



Apaiser la rue de Strasbourg et le quartier



1

Redonner à la place de Metz un vrai rôle de place piétonne de cœur de ville

- Retrouver de la place pour le piéton, végétaliser et désimperméabiliser
- Valoriser le patrimoine existant (église, colonne romaine).
- Améliorer et rendre accessible les déplacements piétons dans le quartier (commerces, vie de la place)

2

Apaiser la rue de Strasbourg et le quartier

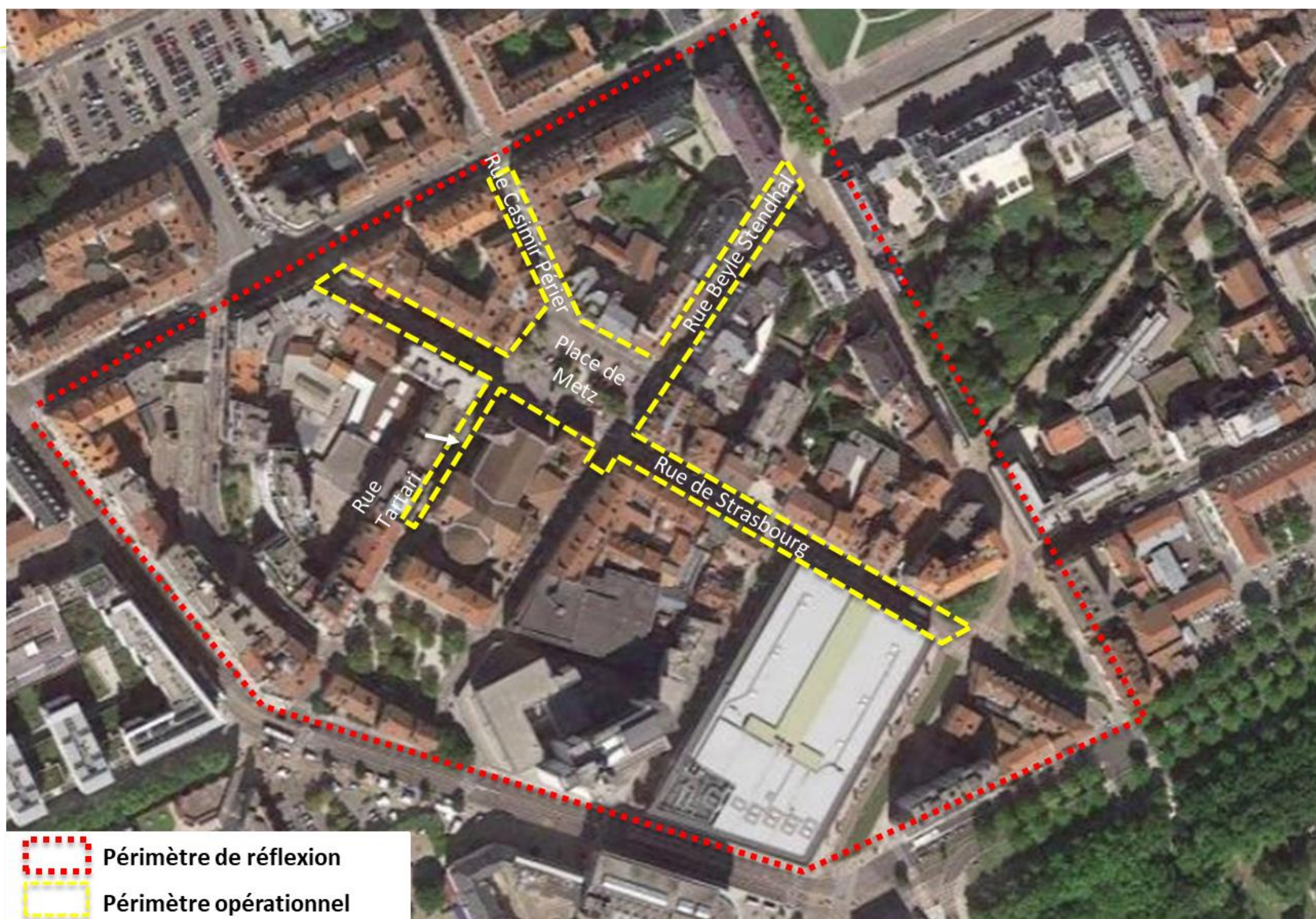
- Réduire la circulation de transit sur la rue Metz Strasbourg
- Créer un cheminement piétons agréable entre le centre-ville et le parc Paul Mistral,
- Travailler l'accessibilité de l'ensemble des quartiers

3

Conforter la dynamique commerciale

- Valoriser les terrasses et les rez-de-chaussée commerciaux, donner plus de visibilité aux enseignes.
- Permettre la tenue d'évènement sur la place et/ou les trottoirs

Le périmètre opérationnel de réflexion



Le **périmètre de réflexion du projet** s'étend sur tout le quartier Metz-Strasbourg du boulevard Agutte Sembat à la rue Lesdiguières, de la rue Haxo au boulevard Jean-Pain.

Le **périmètre opérationnel**, celui **concerné par les travaux de réaménagement** comprend :

- La rue de Strasbourg jusqu'au début de la place Paul Vallier
- La place de Metz
- Le haut de rue Beyle Stendhal jusqu'à la place de Metz,
- Une partie sud de la rue Casimir Périer

Ce périmètre **n'est pas figé et peut évoluer** selon les besoins et constats mis en avant au cours de la concertation ainsi que des conseils de l'équipe pluridisciplinaire retenue (urbaniste, architecte, paysagiste...) pour réaliser les aménagements du secteur Metz-Strasbourg.

Un projet, une concertation

Pourquoi une concertation?

Un projet aussi important ne peut se faire sans les habitants, les acteurs du territoire et les usagers de l'avenue. Fidèle à ses engagements en termes de participation, la **Métropole souhaite associer largement les riverains, usagers et acteurs économique des quartiers traversés.**

En effet, pour construire un bon projet, il faut s'alimenter d'une diversité d'expertise (juridique, architecturale, réseaux, etc.). **L'expertise citoyenne et habitant.es** constitue l'une de ces expertises.

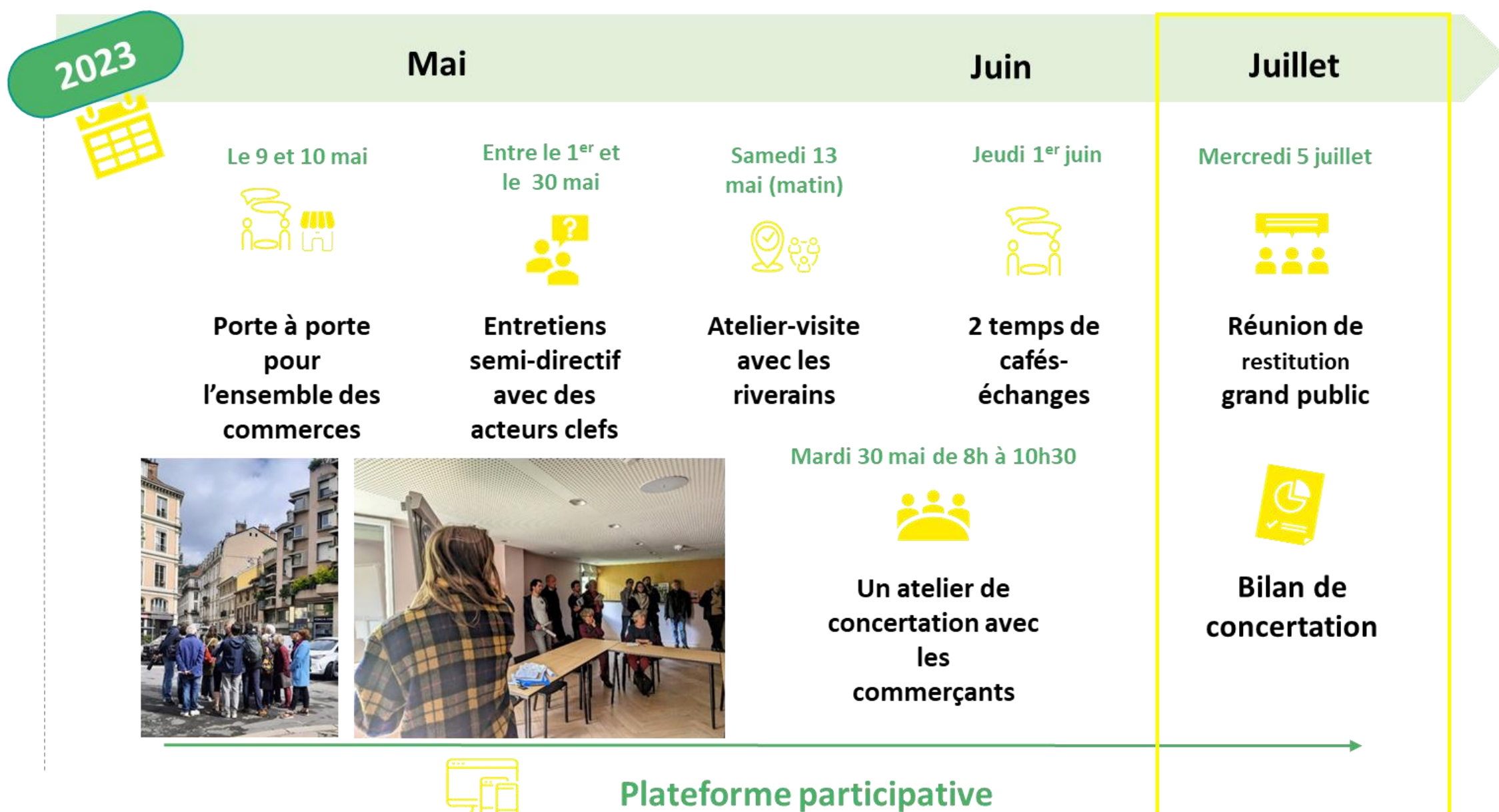
La Métropole et la ville de Grenoble recrutent fin 2023 une **équipe pluridisciplinaire** (architecte, paysagiste, etc.) pour porter le projet de réaménagement des espaces publics. La procédure de recrutement se fait en deux phases :

- Une **première phase dite de candidature**, où les candidats présentent leur équipe, leurs références et leur capacité financière. L'objectif est de vérifier qu'ils sont capables de porter un tel projet.
- Une **deuxième phase dite d'offre**, où les prestataires retenus doivent présenter leur compréhension du contexte, leur philosophie de travail et des propositions techniques et paysagères. L'objectif est de choisir la meilleure équipe qui construira le meilleur projet.



L'objectif de la concertation est d'alimenter le cahier des charges qui sera soumis à l'équipe retenue par ce présent **cahier de préconisations citoyennes.**

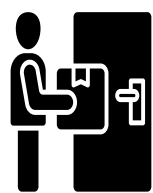
Le calendrier de la concertation



Retour sur les dispositifs de concertation



Des attentes fortes en matière de concertation



Le porte-à-porte commerçant

54 commerçants rencontrés

54 questionnaires

37 gérants interrogés

17 salariés interrogés



90% des commerçants ne
connaissaient pas ou peu le projet de
réaménagement



Les objectifs du porte-à-porte commerçant étaient **d'aller à la rencontre des commerçants** de la place de Metz, de la rue de Strasbourg et de ses alentours afin **d'échanger sur leurs attentes et besoins** pour le réaménagement de la rue de Strasbourg et de la place de Metz.

Ceux-ci se sont déroulés sur **4 demi-journées** le 9 mai de 10h à 19h et le 10 mai de 9h à 18h.



Plusieurs lieux ont été ciblés :

- De la rue de Strasbourg
- De la place de Metz
- De la rue Beyle Stendhal,
- De la rue Casimir Périer
- De la rue Beccaria
- De la rue Saint-Joseph
- D'une partie de la rue Lesdiguières

Aller à la rencontre des commerçants a permis d'évoquer plusieurs sujets :

- Les **modes de déplacement de leur clientèle et des commerçants**
- Le **fonctionnement du quartier actuel** (stationnement, circulation...)
- Les **aires de livraison**
- Le **stationnement et la circulation dans le quartier**
- Les **attentes en aménagement de la rue et de la place**
- Les attentes pour les chantiers des travaux

Retour sur les dispositifs de concertation

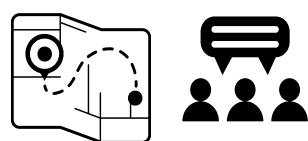


Les entretiens individuels

9 entretiens



Plusieurs entretiens semi-directifs en face à face ou par téléphone ont été réalisés en mai 2023 avec le prêtre de la basilique, l'Union de Quartier Centre-Ville, l'association Les Amoureux de la place de Metz, les restaurateurs du côté ouest de la place (le Saint-Germain, les Toqués, Chez Maguy), le fromager Les Alpages, Roma Intérieur, JCD Cuisine, l'hôtel Rocky Pop et Optic 2000. Le cinéma et le SPAR n'ont pas pu être rencontrés, malgré plusieurs relances. L'objectif était d'échanger sur leurs attentes et propositions pour le réaménagement du secteur Metz-Strasbourg.



La visite atelier

50 participant.e.s



L'objectif de la visite atelier était de permettre aux riverains de découvrir les orientations du projet, mais aussi de partager et d'enrichir le programme de travaux. Elle s'est déroulée le samedi 13 mai 2023 de 10h à 12h.

L'itinéraire de la balade était le suivant du haut de la rue de Strasbourg à la place de Metz. Ensuite de la rue Beyle Stendhal à la rue Casimir Périer jusqu'au bout de la rue de Strasbourg sur la place Vallier.



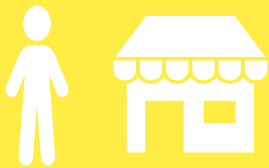
La balade visite s'est terminée par un temps d'échanges à l'Hôtel Rocky Pop située au sud de la rue de Strasbourg. Ce temps de restitution a permis aux participant.e.s de mettre en commun leurs diagnostics et besoins concernant le quartier. Différents points ont été soulevés par l'ensemble des participant.e.s.

Retour sur les dispositifs de concertation



L'atelier commerçants

27 participant.e.s

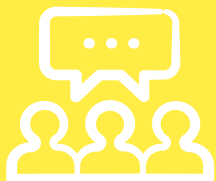


L'objectif de l'atelier commerçant le 30 mai 2023, était de **présenter les deux scénarios du projet et les premiers retours de la concertation**, mais aussi de **partager et enrichir le programme de l'opération**.



Les cafés échanges

50 participant.e.s



Le principe des cafés échange était **d'aller directement à la rencontre des usagers du quartier Metz-Strasbourg** afin de leur **présenter le projet de réaménagement**, de les **informer sur la démarche de concertation** et de **recueillir d'abord leur perception, leurs besoins et propositions** concernant le réaménagement du quartier.

Ceux-ci se sont déroulés le **1er juin de 12h30 à 14h et de 16h30 à 18h30**

En complément de l'interaction entre les animatrices et les passants, plusieurs activités ont été proposées afin de permettre de capitaliser les informations dans le cadre du projet global de réaménagement : diagnostic du quartier, échanges sur les deux scénarios d'aménagement, propositions des citoyens



Retour sur les dispositifs de concertation

La réunion de restitution

113 participant.e.s dont



- Des commerçant.es
- Des usagers de la Place de Metz et de la Rue de Strasbourg
- Des habitant.es
- Des parents d'élèves et membres du personnel de l'école Saint Joseph

La réunion de restitution avait pour objectif de présenter les retours de la concertation menée depuis mai et d'informer les participant.es des premiers arbitrages pris au regard des résultats de la concertation.

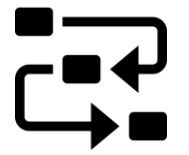
Elle s'est tenue le mercredi 5 juillet 2023



Cette réunion a réuni 113 participant.e.s ainsi que des élus et techniciens de la Ville et de la Métropole de Grenoble.

Les participant.es présents ont eu l'occasion de poser des questions aux élus et de leur faire part de leurs besoins, aspirations et craintes à l'égard du projet.

La méthode d'analyse du bilan



Il convient ici de préciser que cette **concertation volontaire n'a pas cherché à atteindre des objectifs quantifiables au sens strict du terme**. Il ne s'agit pas de toucher x% de la population concernée par le projet, ni d'atteindre une représentation exacte de ces habitants.

L'objectif était de **faire émerger la plus grande diversité possible d'expressions, d'organiser le recueil des paroles et de tracer les débats**. Comme de nombreuses démarches d'implication des citoyens, celle-ci s'est appliquée à faire **la pédagogie du projet**, de son d'avancement, à susciter l'implication des participant.e.s et faire émerger leurs expressions, avis, propositions pour le secteur Metz-Strasbourg. La **combinaison de différents outils de participation** (plateforme numérique, ateliers, visite, café échange, porte à porte...) a permis **d'aller vers des profils variés** (habitant.es du quartier et de Grenoble plus largement, usager.es, commerçant.es, membres des Amoureux de la Place de Metz...) afin que chacun puisse contribuer, ce qui permet de légitimer les apports de ce bilan de la concertation.

L'intégralité des supports comprenant les expressions des participant.e.s a été réunie et compilée.

Sur ce point, il est à noter que la nature des contributions varie selon le fait que le contributeur ait pu profiter ou non d'un temps d'échanges. Des **avis individuels** ont été récoltés par la plateforme numérique sans médiation

Le **bilan de la concertation** sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg à Grenoble a été réalisé en trois étapes :

- Un recueil des données qualitatives issues des entretiens avec les acteurs clés, des interventions sur l'espace public, de l'atelier commerçant, de la visite atelier ainsi que de la réunion de restitution
 - *Chaque dispositif participatif a été un outil de recueil de données permettant de déterminer les constats, besoins et propositions des participant.e.s*
- Un recueil de données quantitatives réalisé par le biais d'un porte-à-porte commerçant avec passation de questionnaires
- Une analyse des résultats réalisée pour chaque dispositif
- Une analyse croisée des résultats mettant en avant les éléments majoritaires et minoritaires

Définitions

- *Éléments majoritaires* : éléments issus de plus de dix participant.e.s à la concertation
- *Éléments minoritaires* : éléments issus de une à neuf personnes ayant participé à la concertation
- *participant.e.s* : personnes ayant participé à la concertation



113 participant.e.s à la réunion de restitution

54 commerçants rencontrés lors du porte-à-porte

9 entretiens avec les acteurs clés

50 participant.e.s à la visite atelier

27 commerçants présents à l'atelier

50 participant.e.s aux cafés échange

7 contributions numérique

soit **310** participant.e.s au total

148 propositions effectuées

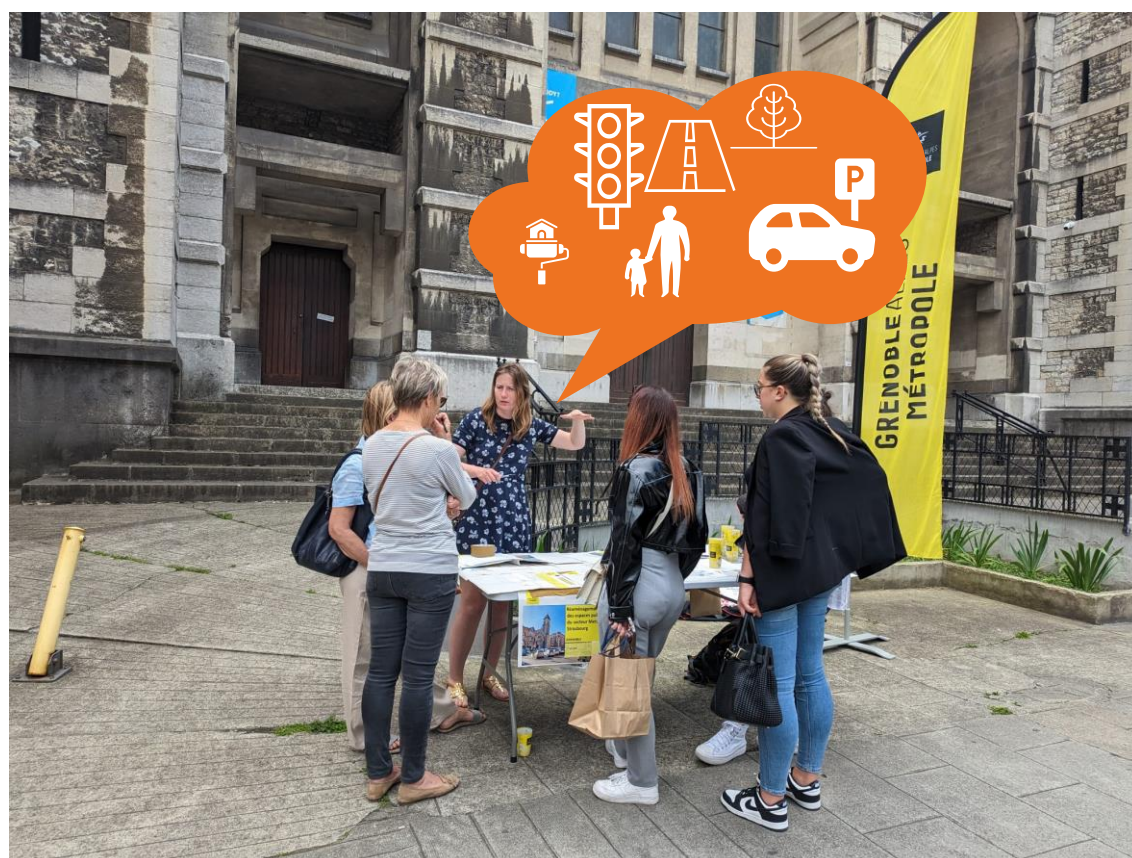
126 constats émis

Cette **synthèse de la concertation** vise à recenser les sujets mis en avant lors de la concertation et les points d'évolution du projet tenant compte de ces retours.

Les thématiques soulevées pendant la concertation



- 1.** La circulation
- 2.** Une place piétonne
- 3.** L'aménagement et la végétalisation de la place et de la rue de Strasbourg
- 4.** Le stationnement / les livraisons
- 5.** La mise en valeur du patrimoine de la place
- 6.** Autres sujets de discussion : propreté et sécurité



Synthèse des constats majoritaires issus de la concertation

Constats majoritaires généraux

De façon non ciblée et plus globale, plusieurs participant.es ont témoigné des **problématiques et caractéristiques propres au quartier**. Des constats mis en avant par une majorité des participant.es ont ainsi pu être mis au jour :



**Rue de Strasbourg
bombée**

Manque d'éclairage

**Revêtements en
mauvais état et des
trottoirs étroits**



**Un esprit de
village**

**Un quartier
agréable**



**Une rotation
régulière des places**

**Des parkings en
ouvrage à proximité**

**Peu de
stationnements
vélos**



**Des conflits
d'usage :**

**Piétons sur cycles
sur trottoirs**

**Des double-sens
cyclables
dangereux**

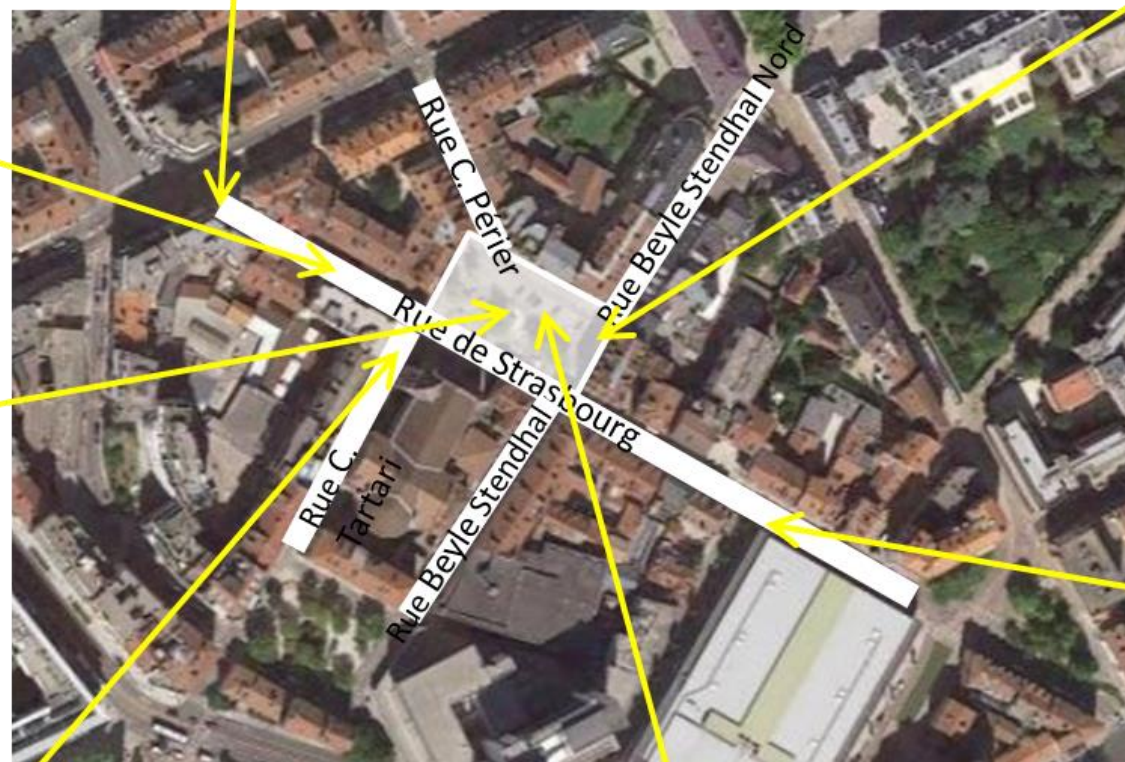
Constats majoritaires ciblés

Difficultés à **traverser** rue
Lesdiguières / tram place Paul
Vallier.

**Problématiques de places
de livraisons occupées**

Plusieurs commerçants
et riverains **ne
connaissaient pas la
colonne**, même si la
majorité l'avaient
remarqué

Carrefour dangereux
Tartari/Metz avec les **priorités à
droite**

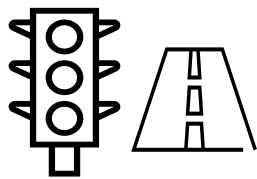


**Sens unique non-
respecté** sur la
place de Metz / rue
Beyle Stendhal

Circulation
majoritairement
estimée **importante
mais fluide** sur la rue
de Strasbourg
Un axe de circulation
de repli **pour sortir du
centre-ville**

Un parking et non une place
Place trop minérale
Manque d'arbres et d'ombre

La circulation



Constats des citoyens et acteurs locaux


Majoritaires

Une majorité de participant.es ont indiqué que la **circulation est importante sans être dense** ni créer de bouchons en dehors des cas de livraisons. La circulation est qualifiée de « **fluide** » par une majorité de participant.es.

Un grand nombre de personnes concertées a également insisté sur le fait que la rue de Strasbourg est un **axe de circulation de repli** lorsque les autres axes sont saturés **afin de sortir du centre-ville**.

Par ailleurs, les **carrefours présents dans le quartier sont dangereux** pour une majorité de participant.es, notamment celui situé entre la rue Charles Tartari et la Place de Metz. Aussi, le **sens unique sur la place de Metz et la rue Beyle Stendhal n'est pas toujours respecté**.

Enfin, les participant.es ont fait part de leur crainte concernant la perte de visibilité et d'attractivité des commerces par un apaisement de la rue de Strasbourg car l'activité commerciale fonctionne avec une clientèle locale mais aussi venant de l'agglomération au sens large.

 Minoritaire : Certain.es participant.es ont indiqué que la circulation est **trop dense** sur la rue de Strasbourg

Propositions des citoyens et acteurs locaux

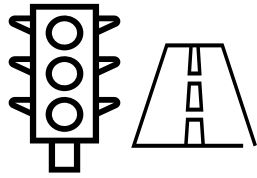
Majoritaires

- Assurer la **visibilité** et la **desserte des commerces en maintenant la circulation** sur l'ensemble de la **rue de Strasbourg**
- Mettre des **ralentisseurs sur la rue de Strasbourg** plutôt que de la couper

Minoritaire :

- **Faire ralentir les voitures** par chicane, dos d'âne ou trottoir au même niveau
- **Mettre des pavés sur la rue de Strasbourg a fait débat parmi les participant.e.s** : les automobilistes étaient plutôt pour alors que les cyclistes contre car compliqué de faire du vélo sur des pavés
- **Conserver un accès au parvis de la basilique** pour les pompes-funèbres
- **Mettre la rue Stendhal à double sens** dans sa traversée de la place permet aux riverains de sortir du périmètre
- **Inverser le sens de circulation rue Tartari** pour aller d'Agutte Sembat vers place de Metz
- **Autoriser le tourne-à-gauche rue Lesdiguières** pour permettre l'accès rue de Strasbourg en venant de la place de Verdun pour éviter les détours.

La circulation

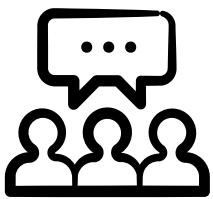


Deux scénarios soumis à la concertation en juin 2023

En juin dernier, deux scénarios de circulation ont été soumis à la concertation par Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Grenoble lors de l'*atelier commerçant* et les *cafés échange* sur l'espace public.



Une contestation majoritaire de la coupure du transit sur la rue de Strasbourg



La mise en discussion de ces deux scénarios a révélé une **opposition forte d'une majorité de participant.es à la coupure de la rue de Strasbourg**. La crainte d'un manque de visibilité des commerces, d'une augmentation des **difficultés d'accès et de sortie** au centre-ville et d'un **encombrement** des axes à proximité a été mis en avant.

Retours des citoyens communs pour les 2 scénarios



Majoritaires

A propos des deux scénarios mis à la concertation, une majorité de participant.es a souligné que :

- Le **report du trafic** sur les autres axes du quartier a été contesté par une majorité de personnes concertés qui pointent un **report du problème** voire même une **augmentation de la pollution** du fait de **l'allongement du trajet en voiture**.
- **Les nuisances sonores supplémentaires engendrées par la circulation sur la rue Beyle Stendhal et sur la rue Tartari** vont gêner les riverains.
- Une **circulation supplémentaire** devant l'école Saint Joseph ne vas pas améliorer les problématiques d'insécurité actuelles pendant les sorties d'écoles (le trottoir étant trop petit, les familles sont sur la voirie).

Enfin, une majorité de personnes rencontrées a fait part d'une crainte concernant une **scission entre le nord et le sud de la rue de Strasbourg** engendrée aussi bien par le premier scénario que par le second. En effet, le secteur nord serait plus facile d'accès depuis le centre-ville que le sud.



Minoritaire : Quelques participants ont indiqué être favorable

au projet qui permet selon eux de créer une véritable place et un quartier plus apaisé. Néanmoins, d'autres se sont interrogées sur le fait de **mettre autant de places de livraison sur la 1^{ère} partie de la rue de Strasbourg** alors que de grands espaces de livraison sont actuellement présents devant le parvis de l'Eglise et fonctionnent bien. D'autres ont exprimé souhaiter une piétonnisation devant le parvis de l'église qu'ils considèrent comme une bonne chose.



La circulation

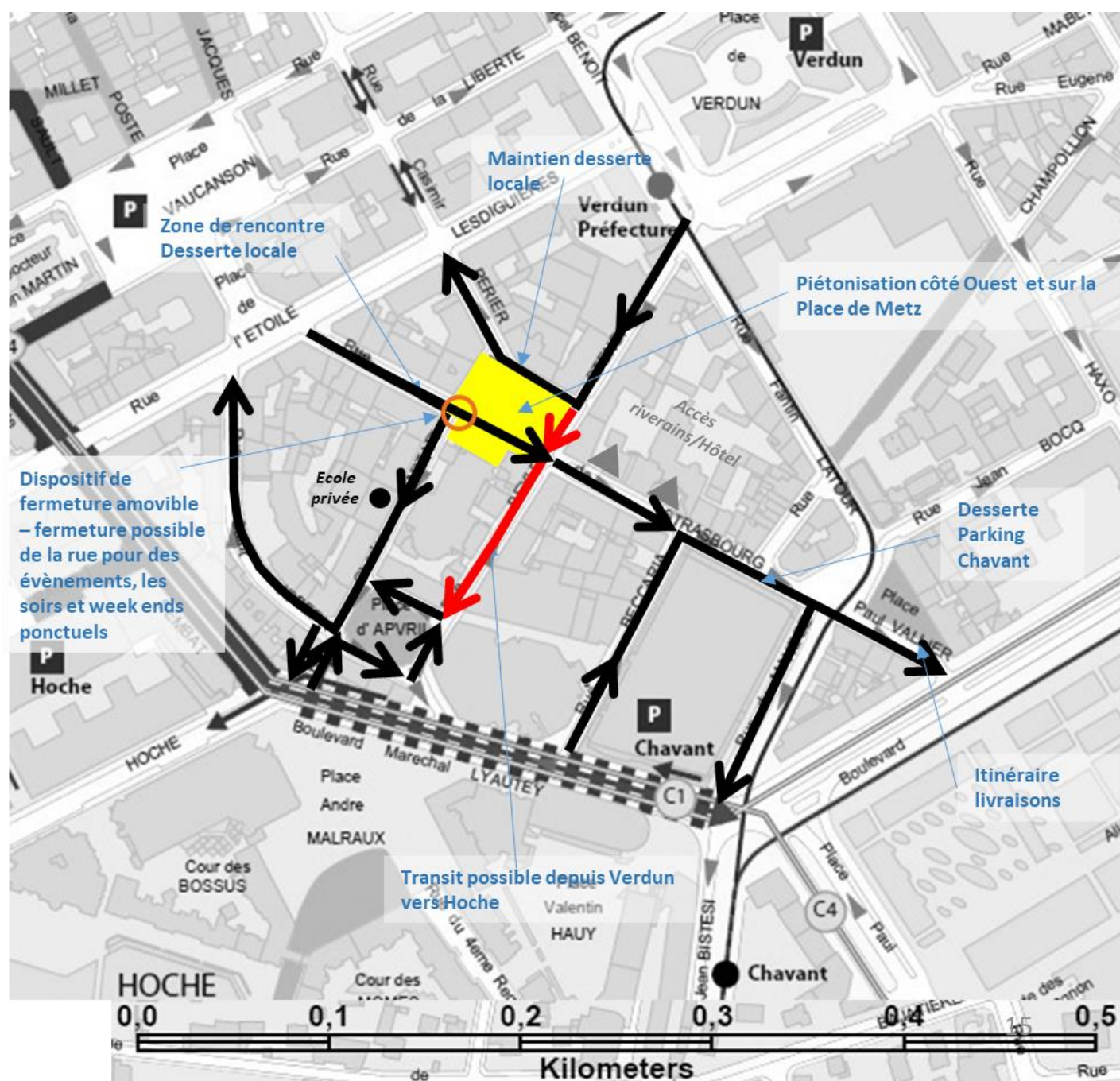
Un scénario retenu par Grenoble Alpes Métropole et la Ville de Grenoble en juillet 2023



En tenant compte des retours des participant.e.s sur ces deux scénarios, la **préservation de la circulation de transit sur la rue de Strasbourg** a été décidé par les élus de Grenoble-Alpes Métropole et de la Ville de Grenoble.

Ce nouveau scénario repose sur plusieurs mesures :

- La création d'une place piétonne et végétalisée
- La mise en place de stationnements très rotatifs rue de Strasbourg (sur place de livraison – 20 minutes)
- La mise en place de stationnement courte durée sur les rues autour de la place
- Le maintien de la circulation sur la rue de Strasbourg, pouvant être fermée ponctuellement lors d'évènement par exemple
- L'inversement de la circulation sur la rue Beyle Stendhal pour couper le transit.
- Un aménagement visant à apaiser devant l'école rue Tartari



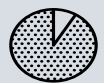
Retours des citoyens sur le scénario

Ce scénario a été adapté suite à la concertation avec le maintien de la circulation sur Strasbourg. Des questions et remarques subsistent sur **l'inversement du sens de la circulation** sur la rue Beyle Stendhal qui, selon les participants, va générer des difficultés pour l'accès aux garages, pour le report de la circulation et le changement d'habitudes. De plus, la **réglementation du stationnement** a été perçus comme étant un **bouleversement du fonctionnement du quartier**. Cela aura un **impact pour les commerçants** (20min de stationnement possible ne suffit pas pour les clients) mais aussi pour les **riverains** dont plusieurs demandent à **se garer au plus proche de leur lieu d'habitation**.

Une place piétonne



Constats des citoyens et acteurs locaux



Majoritaires

Les citoyens ont été une majorité à exprimer le fait que la place est actuellement un **parking** et non une véritable place. Le mauvais état des revêtements sur la rue de Strasbourg et la Place de Metz a aussi été largement mis en avant par les participant.es. Par ailleurs, le manque d'éclairage est un problème pour un grand nombre d'habitant.es, usager.es et commerçant.es qui pointent des difficultés d'accès pour les piétons et cyclistes notamment. Sur le sujet de l'aménagement, les trottoirs sont trop étroits pour une majorité de personnes (rue de Tartari, le long des terrasses de la place de Metz, devant Roma Intérieur).

Concernant la **cohabitation des modes de déplacements** sur la rue de Strasbourg, les participant.es ont indiqué que celle-ci était **difficile** du fait de la diversité des modes présents sur la rue.



Celle-ci crée des conflits d'usage entre les piétons et cyclistes sur les trottoirs et un conflit entre voitures et cycles sur la chaussée avec notamment les double-sens cyclables qui sont dangereux.

Aussi, des difficultés à la **traversée** de la rue Lesdiguières et au niveau du tram place Paul Vallier ont été soulignées par une majorité de personnes rencontrées.

Enfin, au sujet du stationnement, les participant.e.s ont en majorité indiqué un manque de **stationnements sécurisés pour les vélos**.




Minoritaire : Une minorité de participant.es a témoigné du **mauvais état de la place de Metz qui ne met pas les commerces en valeur**. La **cohabitation des modes de déplacements** (piétons, cyclistes, vélos) est considérée comme étant **bonne par quelques personnes**. Enfin, certain.es participant.es ont exprimé que la **basilique ne dispose pas d'un parvis**.

Une place piétonne

Propositions des citoyens et acteurs locaux

Majoritaires

- **Créer des zones de rencontres** pour obliger à ralentir et à laisser la place aux piétons et aux cyclistes.
- **Piétonniser le côté ouest de la place**, coté terrasses
- **Améliorer le confort de la place pour les piétons** : revêtement à reprendre, créer un espace plus convivial et plus vaste pour les piétons, rajouter des passages piétons, élargir les trottoirs pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite (PMR) et les poussettes notamment autour de la place de Metz, tandis que d'autres affirment que les trottoirs sont assez larges.
- Inclure dans le périmètre du projet la rue de Strasbourg **au niveau de la Place Paul Vallier** où le revêtement est également abimé
- Revoir l'aménagement de **pistes cyclables plus sécurisées**, créer de véritables **liaisons cyclistes entre la place et les rues**
- **Sécuriser l'accès à l'école Saint Joseph** et veiller à **l'accessibilité sur la rue Tartari**

 Minoritaire : Mettre en place un **marquage au sol clair** pour séparer chaque mode ou une séparation végétalisée par exemple

Mettre des ralentisseurs sur la rue de Strasbourg pour les vélos et trottinettes (types brise vitesse)

Créer des **arceaux vélos supplémentaires** près des commerces, de la place



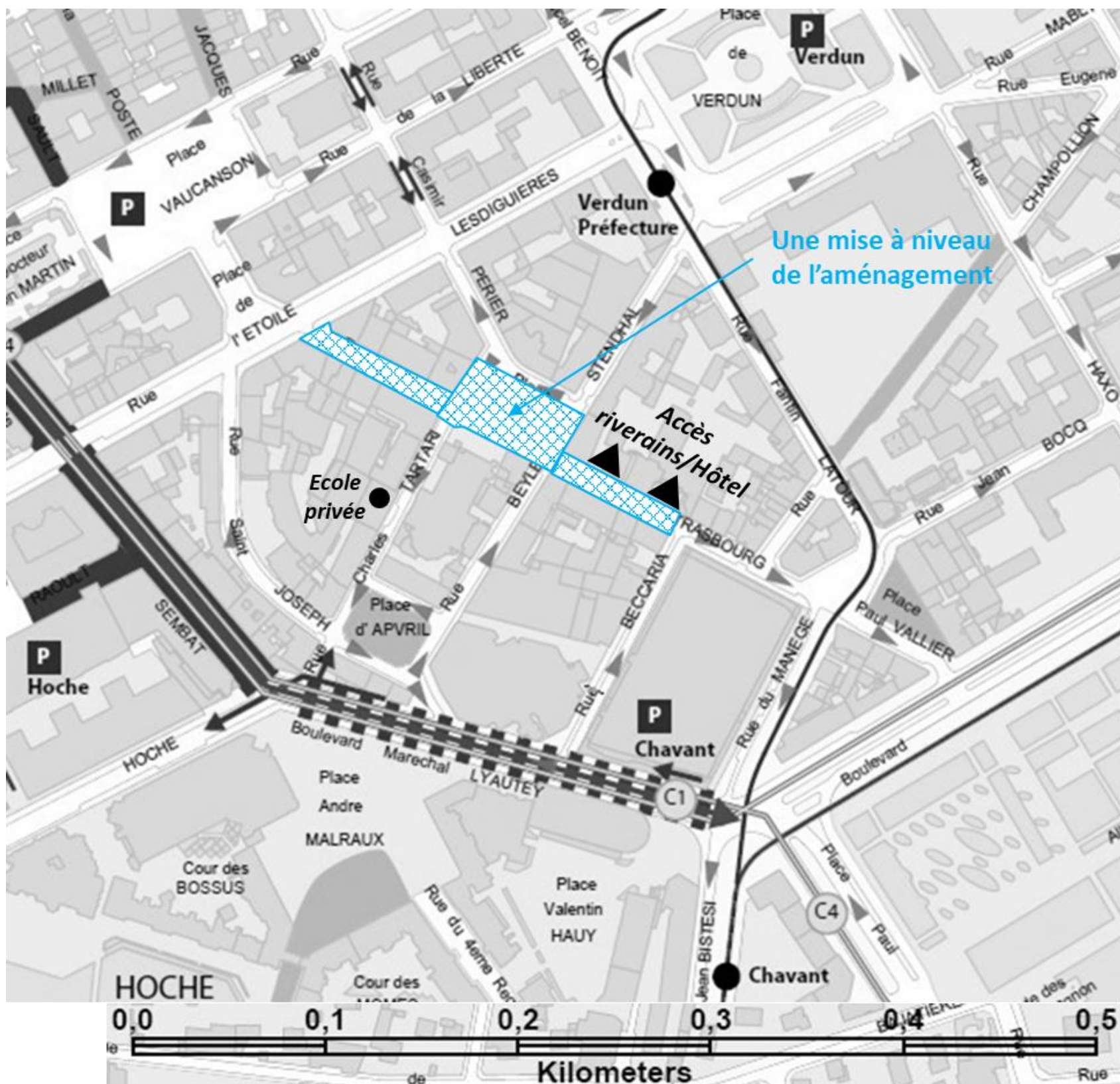
Une place piétonne



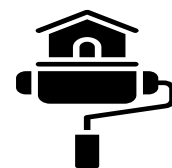
Le scénario retenu par Grenoble-Alpes-Métropole et la Ville de Grenoble après concertation

Les orientations retenues après concertation sur le réaménagement de la place de Metz en une véritable place piétonne sont les suivantes :

- La place et la rue de Strasbourg sont mises à niveau de la chaussée et des trottoirs pour faciliter la déambulation,
- L'aménagement de l'espace public peut accueillir différents usages à travers cette mise à niveau.
- L'aménagement permet la tenue d'évènements sur la place
- Mise en place d'une zone de rencontre limitée à 20km/h
- Mise en place d'un contre-sens cycle plus sécurisé
- Amélioration du confort des piétons par des trottoirs mis à neuf, accessibles et élargis



L'aménagement et la végétalisation



Constats des citoyens et acteurs locaux

 *Majoritaires*

D'après une majorité de citoyen.nes, la place de Metz est davantage un parking qu'une véritable place, celle-ci est trop minérale et manque **d'arbres et d'ombre**. Les participant.es ont alerté sur le **mauvais état** des arbres existants qui souffrent en raison de **l'imperméabilisation des sols**. **L'histoire de la végétalisation de la place** a également été rappelée ; une vingtaine d'années auparavant, la place était entourée par **20 arbres** qui n'ont jamais été remplacés. Cela créait de **l'ombre** et empêchait les **vis-à-vis** d'une fenêtre à une autre.



Minoritaire : Une habitante a souligné que la place **manque d'espace réservé à une convivialité non marchande**. De plus, les **bacs installés par les restaurateurs** sur la place de Metz ont apporté « un plus » selon un autre commerçant. Au sujet de l'aménagement plus global des places du secteur, il a été mentionné que la **place d'Avril est également trop minérale**.

Propositions des citoyens et acteurs locaux

 *Majoritaires*

- **Végétaliser la place** pour la déminéraliser : mettre des arbres sur la place afin d'avoir des zones d'ombres et des îlots de fraîcheur.
- Installer de **l'eau** sur la place (fontaine par exemple)
- La mise en place de **mobilier urbain** (assises...) permettant aux piétons de s'arrêter sur la place



Minoritaire : **Fleurir** le quartier, créer un **jardin**, **harmoniser les séparations végétalisées** des terrasses.

Des jeux enfants sur la place de Metz ou la place d'Avril

Certains ne **souhaitent pas de bancs pour éviter les squats**.

D'autres ont une volonté de développer l'évènementiel (une estrade, des différences de niveaux, un ombrage pour organiser des événements voir même un marché de produits locaux)



L'aménagement et la végétalisation

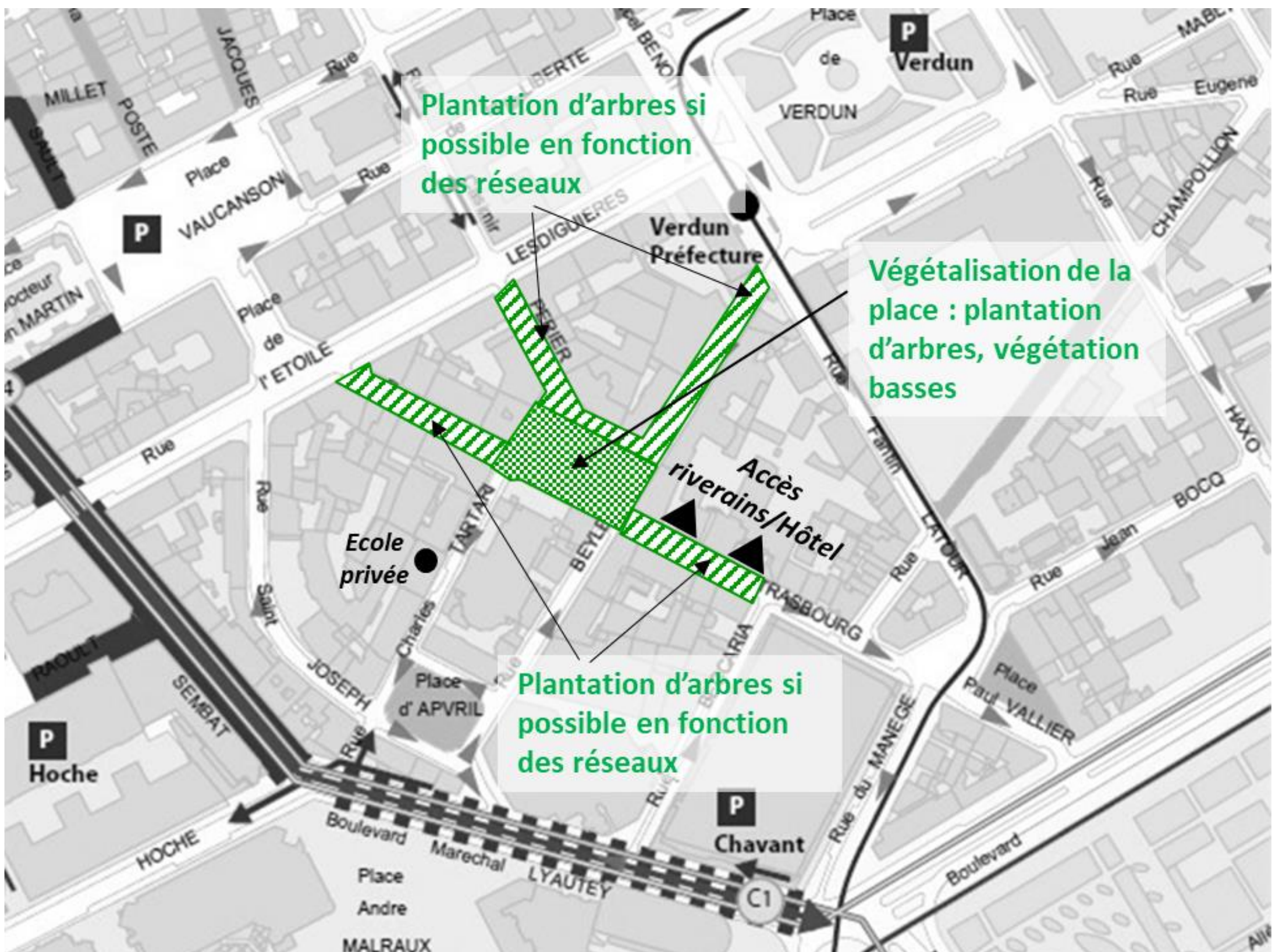


Le scénario de la Grenoble-Alpes-Métropole et la Ville de Grenoble retenu après concertation

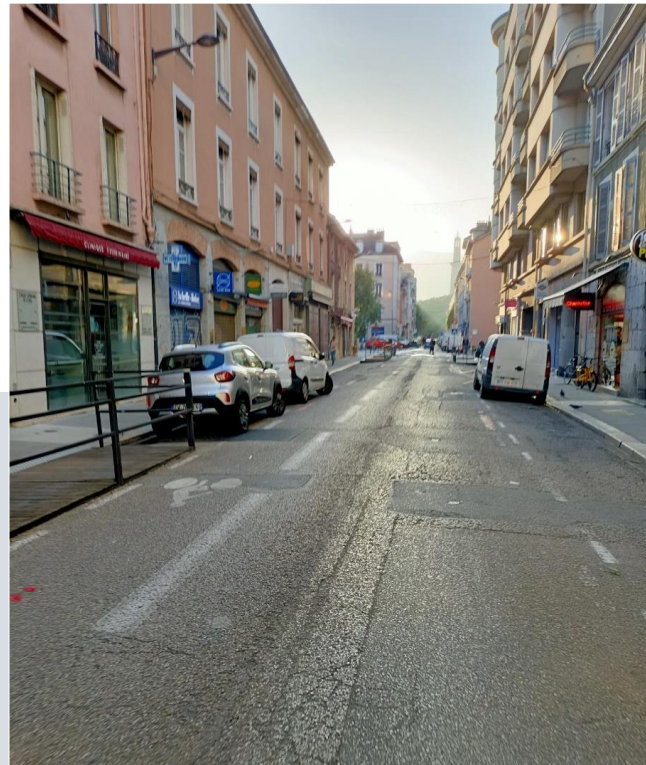
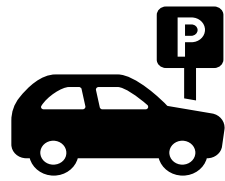


Les orientations retenues après concertation sur l'aménagement et la végétalisation de la place de Metz sont les suivantes :

- Développer un **ilot de fraîcheur** : végétaliser et désimperméabiliser le secteur
- **Plantations à maximiser sur le centre de la place** en l'absence de réseau en sous-sol
- **Plantation d'arbres sur les voiries** quand cela est possible en fonction des réseaux
- **Implantation d'une pièce d'eau** sur la place



Le stationnement



Constats des citoyens et acteurs locaux



Majoritaires

Les participant.es ont été majoritaires à souligner que la **rotation régulière des places de stationnements ne génère pas de difficulté à se stationner dans le quartier**. La **praticité du quartier** est ainsi mise en avant pour se garer. Ils ont également pointé les **variations concernant les besoins de stationnements** selon le contexte en journée et en soirée.

S'agissant des **parkings en ouvrage à proximité**, ils ne sont **pas perçus comme une réelle solution**. En effet, les résidents ont affirmé ne pas arriver à se garer au Parking Chavant, le parking Hoche est quant à lui saturé, Verdun très coûteux et difficilement accessible (manque de signalisations), le parking Vaucanson est plein à 11h du matin . Enfin, la **possibilité de trouver du stationnement vers 17h-18h est mince**.

Ainsi, le **stationnement** a été un **sujet fort au cours des échanges avec les participant.es**, une crainte d'une **perte d'attractivité des commerces avec moins de places de parkings** est partagée

De nombreuses personnes concertées ont indiqué **ne pas connaître le dispositif de ticket de stationnement gratuit pour les clients dans les parkings en ouvrages**.

Enfin, la **durée du stationnement** (3h pour les zones orange et 20min gratuite) est considérée comme étant **inadaptée pour des clients extérieurs à Grenoble** qui restent plus de 3h en ville pour des courses, un verre ou un repas ou pour les clients/riverains.

Le stationnement



Propositions des citoyens et acteurs locaux

Majoritaires

- **Supprimer quelques places de parking** sur la **place de Metz** : Garder une ou deux rangées de parking (en épi ou pas) à minima sur la place et notamment devant Roma Intérieur souhaité par plusieurs participant.e.s (et pas par Roma Intérieur qui souhaiterait une aire de livraisons.)
- **Proposer du stationnement courte-durée, des places pour les Personnes à Mobilité Réduite et des aires de livraisons** dans le quartier pour la desserte des **commerces et des habitations**. Il faudrait **allonger la durée de stationnement gratuit** à 1h en zone orange pour les riverains ou 30min en livraisons pour pouvoir déposer des courses/valises ou chercher des enfants ou personnes à mobilité réduite
- **Informier et communiquer sur le fonctionnement du stationnement** (question du disque bleu, des zones, de la gratuité 20min sur places de livraisons...)
- **Bénéficier d'une tarification spécifique** pour les commerçants du secteur comme 1h de place de parking gratuit à Chavant ou un pass résidents. Un commerçant paye le parking privé à ses salariés pour qu'ils évitent de se garer devant le magasin.

Minoritaire :

- **Un besoin de stationnement résidents** à proximité du lieu d'habitation pour plusieurs riverains qui utilisent la voiture au quotidien, ont des enfants, se sentent en insécurité dans l'espace public. Le coût du parking résident (12 euros dans l'espace public en zone violette et 62 euros en parking en ouvrage), les riverains présents demandent de bénéficier de tarif attractifs sur les parkings en ouvrage ou de mettre davantage de zones violettes
- **Combiner végétalisation et stationnement** : moins de place de parking et plus de végétalisation, par exemple une rangée de moins de places de stationnement sur la rue de Strasbourg.
- **Enlever des places de stationnement** rue Tartari pour créer plus d'espace autour de l'école.
- **Harmoniser les tarifs** entre parkings en ouvrage
- **Créer des stationnements motos**



Les aires de livraison



Constats des citoyens et acteurs locaux

Majoritaires

61% des commerçants rencontrés se font livrer le matin, tous les jours ou plusieurs fois par semaine par de petits camions. Des camions de taille moyenne ou plus grosses sont cités (3,5 à 30 tonnes). Certains se font livrer à vélo ou en électrique. La plupart se stationnent sur les places de livraisons, en warning au milieu de la rue ou sur la piste vélo/trottoir de la rue Casimir Périer. Les horaires de livraisons sont pour la majorité entre 5h et 14h, même si quelques-uns se font livrer dans l'après-midi.

Des problématiques pour les livraisons sont soulignées par les commerçants (des places de livraison restent occupées toute la journée par les mêmes véhicules, en particulier au sud de la rue de Strasbourg).

Minoritaire : Certaines places ne sont pas assez larges comme celles devant l'église ou devant le Carrefour

Express. Le trottoir n'est pas assez large sur la place à l'angle de la rue Beyle Stendhal devant Roma Intérieur pour le déchargement de palette. Aujourd'hui, les livraisons ne peuvent pas se faire en toute sécurité (uniquement en double-files) car il y a des voitures garées devant le magasin Roma Intérieur.

Propositions des citoyens et acteurs locaux

Majoritaires

- Conserver les aires de livraison existantes à proximité des commerces
- Rajouter ou agrandir des places de livraisons sur le haut de la rue de Strasbourg, au milieu de la rue Beyle Stendhal ou agrandir la place existante sur cette même rue

Minoritaire : Créer des trottoirs bateaux devant Roma Intérieur comme sur la place Victor Hugo, proposer une meilleure signalisation pour les livreurs



Trottoir-bateaux sur Victor-Hugo

Le stationnement et les aires de livraisons



Le scénario retenu par Grenoble-Alpes-Métropole et la Ville de Grenoble après concertation



Pour répondre aux objectifs de confort du piéton, de végétalisation, de convivialité des espaces publics, les emprises en surface dédiées au stationnement doivent nécessairement être limitées. Il est ainsi privilégié du stationnement de courte durée, favorable aux activités commerciales. Le stationnement de moyenne et longue durée est reporté vers les parkings en ouvrage. Des places sont aujourd'hui disponibles dans les parkings en ouvrage à proximité, selon des études d'occupation récentes.



Le nombre de place sera affiné dans la phase suivante de conception du projet d'aménagement

Place de Metz : Suppression de 60 places environ

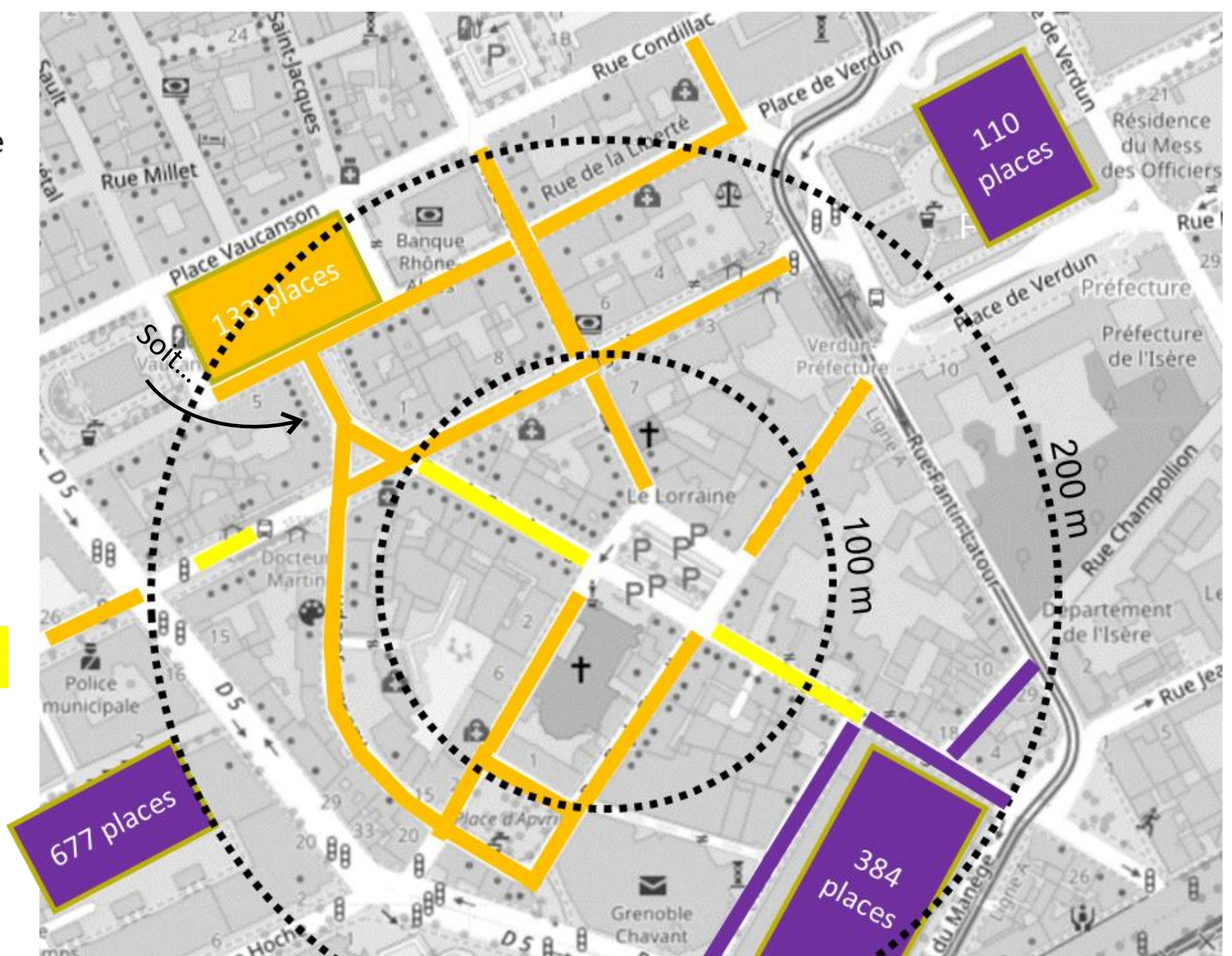
Rue de Strasbourg : Maintien de places de livraison « 20min » exclusivement accessibles aux riverains

Le report vers les parkings en ouvrage est proposé pour le stationnement des riverains ou visiteurs de moyenne/longue durée.

Rues Casimir Périer et Beyle Stendhal : Maintien de places « orange »

Stationnement
Évolution possible

- Orange 3h
- Violet
- Vert
- PMR
- Livraison 20 min



Mise en valeur du patrimoine



Constats des citoyens et acteurs locaux



Majoritaires

44,4% des commerçants rencontrés estiment que le patrimoine du quartier Strasbourg-Metz (basilique, colonne, statue Jeanne d'Arc...) n'est **pas suffisamment valorisé**.

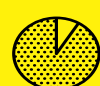


Minoritaire :

Plusieurs **commerçants et riverains soulignent que la colonne n'est pas mise en valeur**. Certains ne l'avaient jamais remarquée. La **statue de Jeanne d'Arc n'est pas valorisée** : la poubelle à verre n'est pas bien placée. En outre, la rue marque une frontière entre la place et la Basilique.



Propositions des citoyens et acteurs locaux



Majoritaires

- **Mettre en place des plaques historiques dans le quartier** (colonne, statue, basilique, ancienne prison...)
- **Préserver la colonne**



Minoritaire :

- **Végétaliser le parvis de la basilique** et autour de la colonne,
- Mettre en place un **éclairage nocturne valorisant le patrimoine**
- **Installer une fontaine** autour de la colonne romaine, installer des panneaux pédagogiques
- Créer des **points de vue sur la basilique depuis la place**
- Proposer un **hommage à Champollion** sur la colonne ou une fresque sur le pignon de l'immeuble jouxtant la basilique avec un obélisque
- Créer un **circuit touristique** pour valoriser le patrimoine
- **Nettoyer et mieux valoriser la statue Jeanne d'Arc**
- **Renforcer la présence de la police** et réprimer davantage les incivilités

Autres sujets de discussion évoqués: Propreté et sécurité



Constats des citoyens et acteurs locaux

Majoritaires

Le manque d'entretien, de propreté du quartier est déploré avec des déchets, de la végétation non entretenue, caniveaux bouchés, tags, urine rue du manège/angle ouest de la place, place Paul Vallier...)

Un manque de sécurité dans le quartier est constaté, aussi bien pour la **sécurité des déplacements des piétons et cycles** (zones accidentogènes et manque d'éclairage), le **sentiment d'insécurité** dans les transports en commun ou dans les **parkings en ouvrage** mais aussi dans le **quartier pour les femmes**.

Minoritaire :

Sur la place d'Avril et Paul Vallier, des problèmes de sécurité (**squat, personnes ivres**) sont constatés. Néanmoins, un commerçant estime qu'il n'y a pas besoin de renforcer la sécurité du quartier car « **hyper calme.** »

Propositions des citoyens et acteurs locaux

Majoritaires

- **Entretien et veiller à la propreté** du quartier :
 - Installer davantage de poubelles
- **Renforcer la sécurité** au sein du quartier :
 - Mettre en place un éclairage nocturne

Minoritaire :

- Nettoyer et entretenir l'ensemble du quartier, « avant même de réaménager » selon certains participant.e.s
- Installer des sanitaires fait débat
- Installer davantage de cendriers
- Nettoyer les caniveaux
- Améliorer la collecte des déchets des verres et des cartons pour les commerces (notamment restaurant, hôtellerie)
- Mettre des caméras de surveillance
- Renforcer la présence de la police et réprimer davantage les incivilités



La concertation volontaire menée en mi-juillet 2023

Bilan de la démarche de concertation

La démarche de participation citoyenne volontaire et engagée par Grenoble Alpes Métropole dans le cadre du projet de réaménagement du quartier Metz Strasbourg a **permis de mettre au jour un nombre important d'éléments permettant d'appuyer le futur architecte paysagiste dans la conception d'un plan de réaménagement adapté aux besoins du quartier**. La concertation a réussi à **diversifier le public touché** (habitant.es, usager.es, associations et commerçant.es) **au travers de 7 événements et d'une plateforme participative**. **Au total ce sont 310 participant.es qui ont fait 148 propositions.**

Les éléments ressortant de la concertation

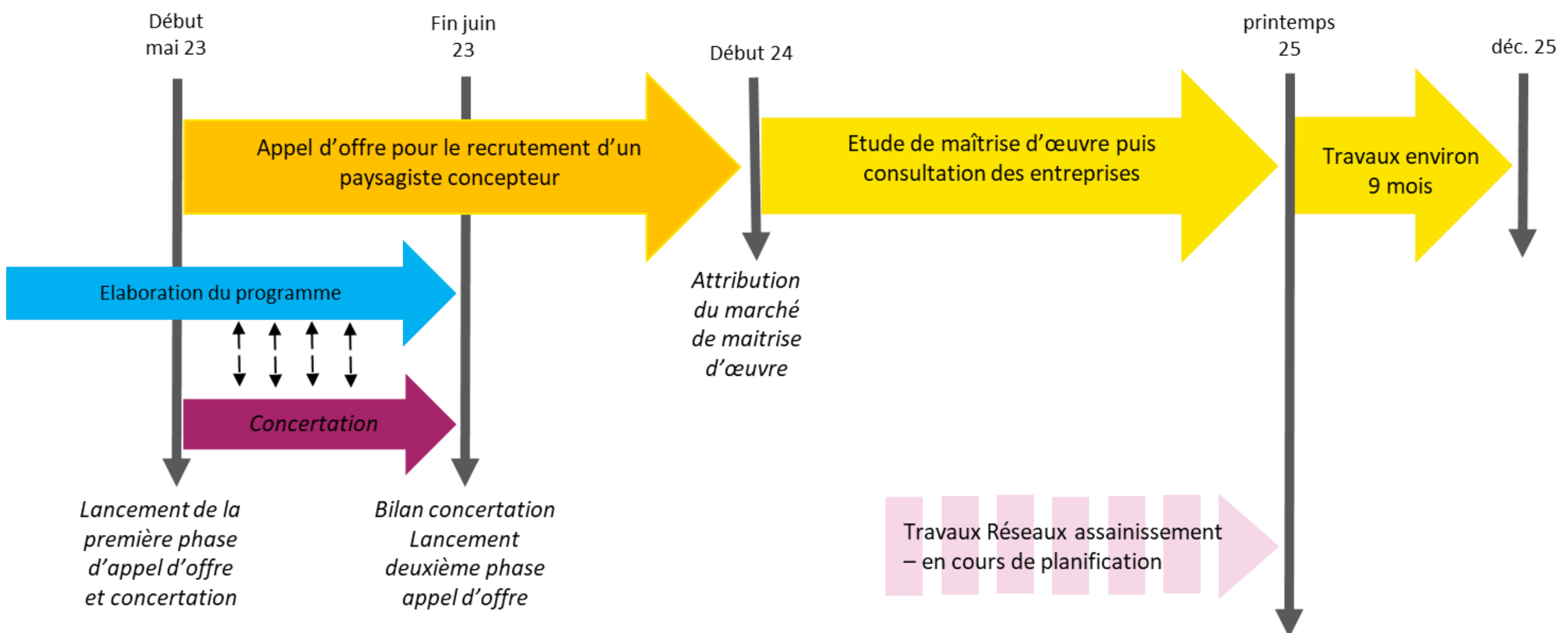
- Sur la question du **réaménagement de la place**, les objectifs sont partagés par tous sur le fait de **végétaliser** la place, de rénover les **revêtements vétustes** et de bénéficier de la présence de l'**eau**. La métropole souhaite que la place de Metz devienne une **vraie place qualitative au centre-ville** de Grenoble. L'aménagement devra par ailleurs veiller à préserver la qualité de vie du voisinage et que les rues adjacentes soient confortables et accessibles pour les piétons.
- Concernant la **circulation sur la rue de Strasbourg**, la Métropole décide de **maintenir une continuité pour les véhicules**, en réponse aux craintes des riverains et commerçants. L'inversion du sens de circulation de la rue Beyle Stendhal a fait débat avec la nécessité de changer les habitudes des riverains et de vérifier l'accessibilité aux garages.
- **Sur la question du stationnement dans le quartier, la Métropole prévoit de la suppression des stationnements sur la place de Metz** pour permettre de recréer une vraie place de centre-ville, végétalisée. Les **places de livraison seront maintenues sur la rue de Strasbourg** pour les commerces et le stationnement minute. La ville de Grenoble va également revoir la **tarification des places** pour passer l'intégralité du secteur en zone de stationnement courte durée. La disponibilité de places dans les **parkings en ouvrage** à proximité permet de retrouver une offre très proche pour les riverains et visiteurs.
- **Une volonté partagée de mettre en valeur le patrimoine**: La question de la valorisation du patrimoine fait consensus et est un des enjeux de l'aménagement.
- **D'autres besoins mis en avant par la concertation** : **sécurité des biens et des personnes, amélioration de la propreté du quartier, des aménagements sécurisés pour les vélos et les piétons.**

Les prochaines étapes

Pour l'heure, un **maître d'œuvre** (équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes) est en cours de recrutement pour **fin 2023**. **Le bilan de la concertation et le programme d'aménagement revu suite à la concertation lui seront communiqués.**

Le plan d'aménagement sera élaboré en tenant compte du programme concerté.
Un **nouveau temps de concertation aura lieu début 2024** pour présenter et discuter des avancées du projet avec le futur maître d'œuvre.

Concernant les **travaux de réaménagement prévus au printemps 2025**, Sylvain Laval, *Vice-président de Grenoble Alpes Métropole, chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces* a assuré aux commerçants et riverains qu'ils seront informés très en amont sur le déroulé du chantier pour anticiper au maximum les besoins et les contraintes.



Si vous souhaitez être tenu au courant de la suite de la concertation et du projet

[Inscrivez-vous à la liste de diffusion du projet sur metropoleparticipative.fr](https://metropoleparticipative.fr)